

Stratégie de conservation

2015-2020

pour la *forêt privée*
du Bas-Saint-Laurent :

*une approche
volontaire*



ARMVFPBSL



ARMVFPBSL

Patrick Morin
agent en environnement et
développement durable
Conseil régional de
l'environnement
du Bas-Saint-Laurent



Atelier

La connectivité écologique au Témiscouata
BeauLieu Culturel du Témiscouata | 27 avril 2017

PRÉSENTATION

Le conseil

- **1976** : CRE de l'Est-du-Québec (2^e au QC)
- **1996** : fondation du CRE Bas-Saint-Laurent
- **Mission** : OSBL de concertation régionale en matière d'environnement/développement durable
- **C.A.**: majorité d'OSBL en environnement des 8 MRC

Priorités environnementales

- Priorités « historiques » CREBSL : **forêt, Saint-Laurent**
- Thématiques récentes : climat, énergie, eau, **biodiversité**, matières résiduelles et agriculture

Contexte et élaboration





Pourquoi une stratégie en forêt privée?

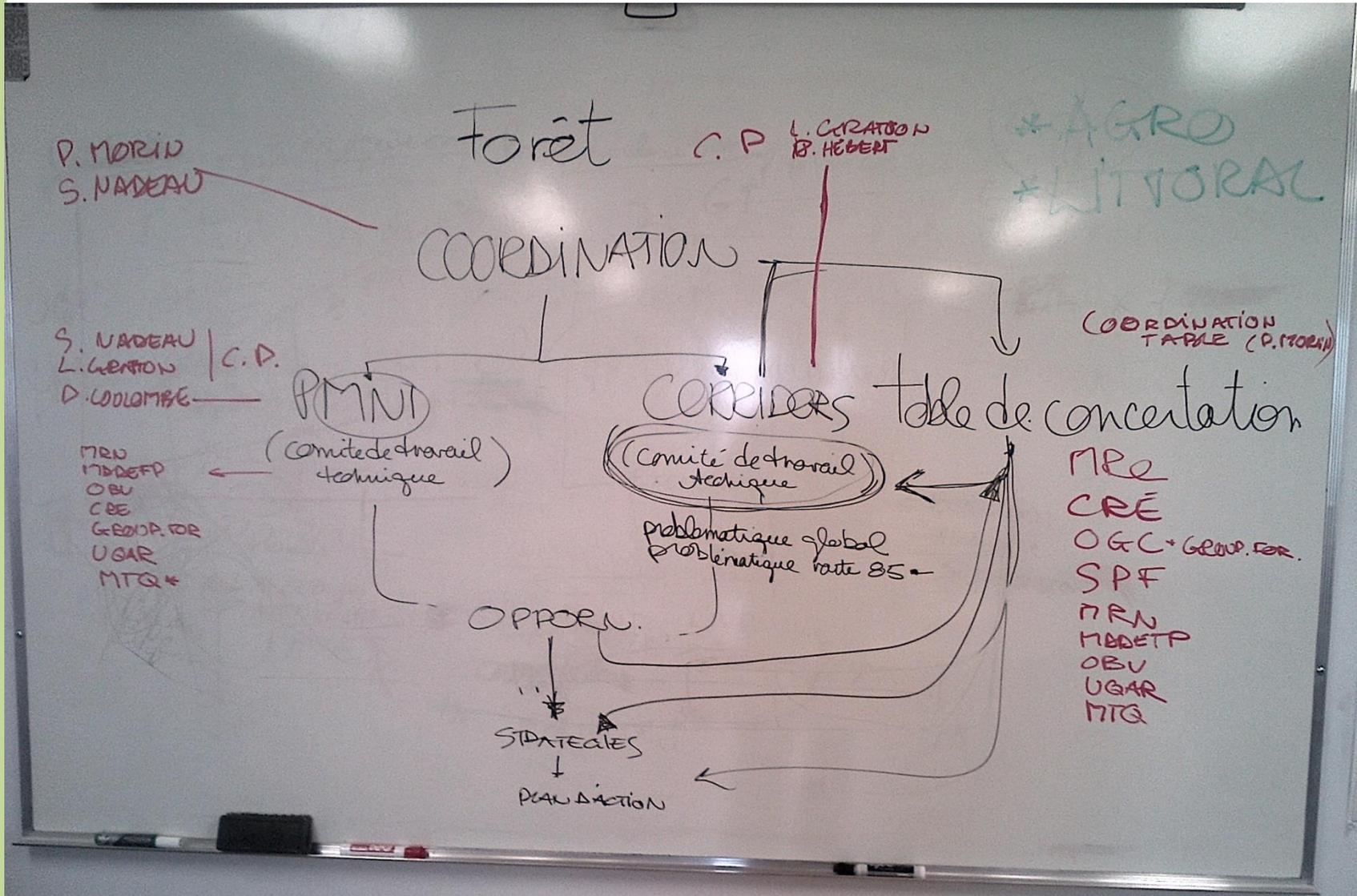
Le projet s'appuie sur plusieurs orientations et plans, tant à l'échelle régionale que provinciale ou internationale, notamment :

- **Plan d'action 2014-2015 de la CRRNT**
 - Autres objectifs : « Support aux initiatives de conservation de milieux naturels en forêt privée »
- **Orientation 5 du PRDIRT**
 - « *Accroître l'efficacité des aires protégées et des autres territoires en protection* »
- **Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) pour le territoire privé**
- **Orientations stratégiques et lois du Québec en matière d'aires protégées, de protection des espèces menacées ou vulnérables et de conservation et de mise en valeur de la faune.**

Démarche d'élaboration

Idéation avec nos partenaires.

De...

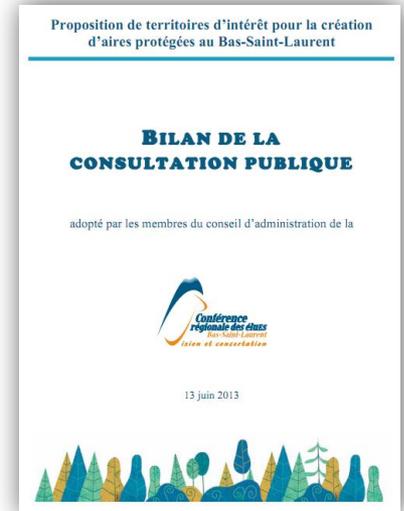


En territoire privé..



Atouts du Bas-Saint-Laurent

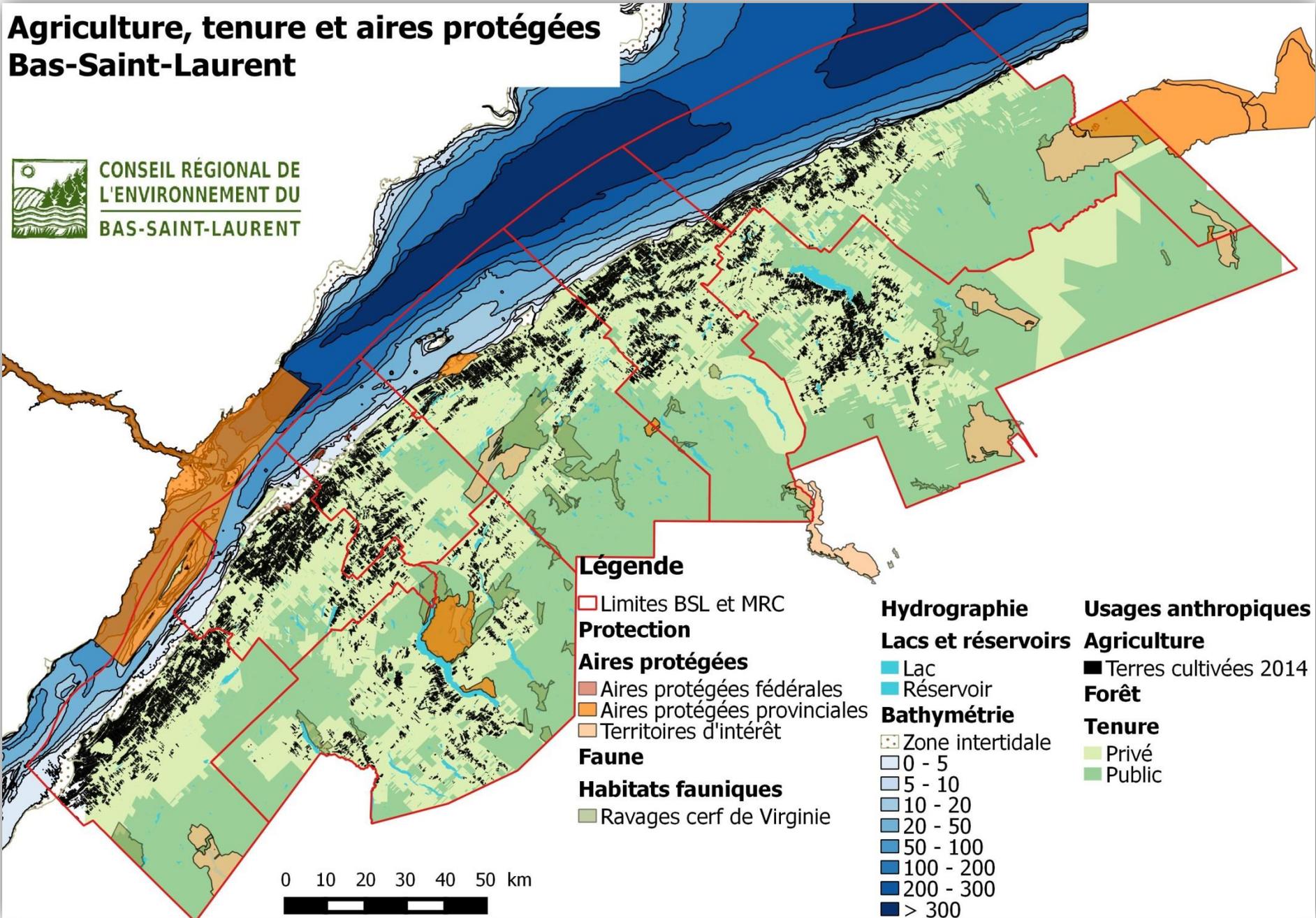
- **Matrice d'habitats naturels** (services écologiques, coûts de protection limités)
- **Territoires d'intérêt** (épine dorsale du réseau, noyaux de biodiversité)
crebsl.com/foret/ -> autres interventions



Agriculture, tenure et aires protégées Bas-Saint-Laurent



CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
BAS-SAINT-LAURENT



Légende

□ Limites BSL et MRC

Protection

Aires protégées

- Aires protégées fédérales
- Aires protégées provinciales
- Territoires d'intérêt

Faune

Habitats fauniques

- Ravages cerf de Virginie

Hydrographie

Lacs et réservoirs

- Lac
- Réservoir

Bathymétrie

- Zone intertidale
- 0 - 5
- 5 - 10
- 10 - 20
- 20 - 50
- 50 - 100
- 100 - 200
- 200 - 300
- > 300

Usages anthropiques

Agriculture

- Terres cultivées 2014

Forêt

Tenure

- Privé
- Public

0 10 20 30 40 50 km



Atouts du Bas-Saint-Laurent

- **Matrice d'habitats naturels** (services écologiques, coûts de protection limités)
- **Territoires d'intérêt** (épine dorsale du réseau, noyaux de biodiversité)
- **Identification et priorisation milieux naturels d'intérêt** agence-bsl.qc.ca/Services_multiressources/Publications/Publications.htm
- **Certains acquis en conservation**
 - Iles du St-Laurent (Provencher et Duvetnor)
 - Réserves naturelles
- **Conseillers forestiers** (promotion des mesures de protection, lien avec propriétaires, etc.)
- **Outils de protection du couvert forestier** (règlementation MRC, CPTAQ, FSC, PPMV)

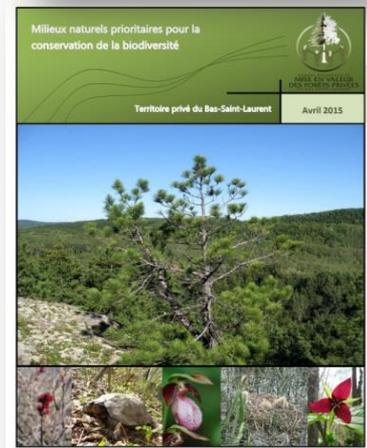
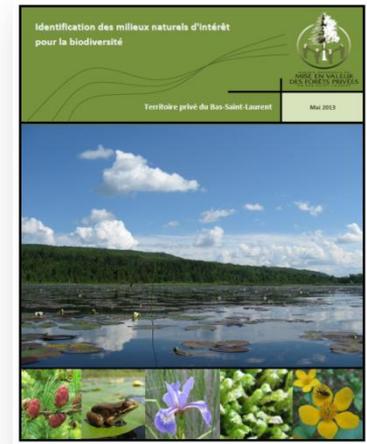




Table de concertation régionale

La **Table de concertation régionale** avait pour mandat d'**encadrer l'élaboration** de la stratégie régionale de conservation. Sur une base de **recherche de consensus**, les membres de la table étaient appelés à bonifier, commenter et entériner, selon leur sphère d'expertise, les différents documents produits tout au long de la réalisation du projet. Les membres de la Table seront invités à participer au suivi de la **mise en œuvre** de la stratégie.

- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du BSL
- Association forestière bas-laurentienne
- Comité ZIP Sud-de-l'Estuaire
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
- Fédération des organismes de gestion en commun (FOGC)
- Ministère de la forêt, de la faune et des parcs (MFFP)
- MRC de la Mitis
- MRC de Rivière-du-Loup
- MRC de Témiscouata
- OBV de Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup
- OBV du Fleuve St-Jean
- OBV du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent
- OBV Matapédia-Restigouche
- Syndicat des producteurs forestiers du BSL

Enjeux de biodiversité au BSL liés à la forêt privée

Cinq principaux enjeux de biodiversité pertinents à la forêt privée ont été identifiés durant l'élaboration de la stratégie:

1. Connectivité du réseau
2. Représentativité des écosystèmes
3. Espèces en situation précaire
4. Écarts entre la forêt aménagée et naturelle
5. Changements climatiques

Rôle du réseau d'aires protégées proposé au Bas-Saint-Laurent dans le contexte des changements climatiques :
Avis scientifique



Photo : Jacques Lefève
Droits : genre à l'homme / lesdix

Rapport

Rédigé par
Yanick Gendreau, étudiant au doctorat

Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique
Université du Québec à Rimouski



Mars 2013

crebsl.com/foret/ -> autres interventions

The image is a vertical collage of three nature photographs. The top photo shows a green frog with brown spots on its back, perched on a wooden lattice structure. The middle photo is a close-up of several bright red, round berries on thin stems. The bottom photo shows a large, white, textured mushroom with a hole in its cap, growing on a bed of dark mulch.

Orientations Objectifs Actions

Orientations

- 1. Préserver le patrimoine biologique naturel**
- 2. Contribuer au maintien de la diversité biologique dans la gestion des activités en milieu forestier privé**
- 3. Concerter les efforts régionaux de maintien de la diversité biologique**
- 4. Favoriser le développement et la mise en valeur des connaissances sur la diversité biologique**

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs
1. Préserver le patrimoine biologique naturel	1.1. Augmenter la connectivité entre les aires protégées du Bas-Saint-Laurent par la conservation en forêt privée
	1.2. Assurer la protection des espèces en situation précaire par la protection de leur habitat
	1.3. Favoriser la protection des milieux humides .
	1.4. Appuyer les efforts de conservation des propriétaires
	1.5. Doter le Bas-Saint-Laurent d'un organisme permettant l' acquisition de terrain lorsque conforme à la volonté du propriétaire

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs	Actions proposées	Partenaires
1. Préserver le patrimoine biologique naturel	1.1. Augmenter la connectivité entre les aires protégées du Bas-Saint-Laurent par la conservation en forêt privée	1.1.1. Soutenir les actions de conservation (ex. : acquisition de terrain, conservation volontaire) par des outils ou incitatifs	ARMVFPBSL, OBV, ZIP, OC
		1.1.2. Effectuer la priorisation des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité	ARMVFPBSL
		1.1.3. Valider les milieux naturels prioritaires pour la conservation de la biodiversité	ARMVFPBSL
		1.1.4. Identifier les besoins de connectivité	AMVFPBSL, CRE BSL, CNC, 2P1F, OBV, MDDELCC, MFFP

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs
2. Contribuer au maintien de la diversité biologique dans la gestion des activités en milieu forestier privé	2.1. Favoriser la protection des forêts privées
	2.2. Poursuivre la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau
	2.3. Favoriser la restauration et la mise en valeur des rives et du littoral des lacs et des cours d'eau, de leurs plaines inondables
	2.4. Intégration dans l'aménagement du territoire
	2.5. Poursuivre la lutte aux espèces exotiques envahissantes

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs
3. Concerter les efforts régionaux de maintien de la diversité biologique	3.1. Susciter l' adhésion et l'appropriation les plus larges possible de la stratégie
	3.2. Coordonner la mise en œuvre de la Stratégie régionale

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs
4. Favoriser le développement et la mise en valeur des connaissances sur la diversité biologique	4.1. Développer les connaissances
	4.2. Mettre en valeur les connaissances, outils et actions

Document complémentaire

- *Guide de ressources sur la conservation en forêt privée au BSL*
 - Sert à orienter les propriétaires et autres intervenants
 - Options de conservation
 - Description
 - Incitatifs
 - Qui contacter?
 - Exemple au BSL
 - Informations complémentaires
 - Document élaboré **pour consultation EN LIGNE** ou pdf [pdf crebsl.com/foret](http://crebsl.com/foret)



Le financement du projet provient du *Programme de développement régional et forestier* du **Ministère de la forêt, de la faune des parcs** dans le cadre de l'appel de projets régionaux pour la mise en œuvre du PRDIRT, coordonné par la **Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent.**

**Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs**

Québec



Compléments



Autres actions posées

- Permis pétroliers: un obstacle à la conservation au BSL
crebsl.com/foret -> autres interventions
 - Appel à l'action (CREBSL, SNAP, N-Q, Comité Chics-Chocs)
- Études en milieu agricole
 - Biodiversité
 - Qualité de l'eau
crebsl.com/agriculture -> Portraits agroenvironnementaux
 - Rapports techniques complets
 - Données cartographiques
 - Logiciel libre QGIS

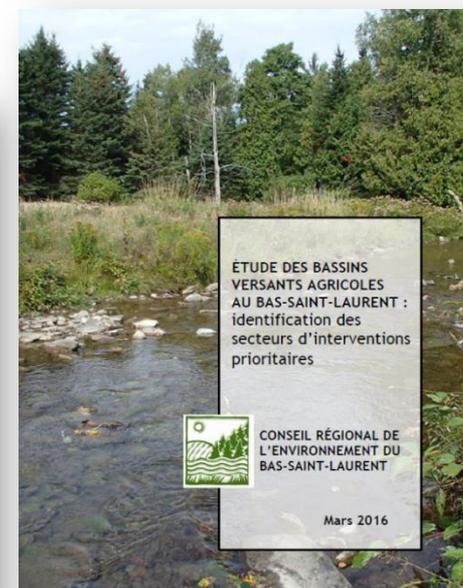
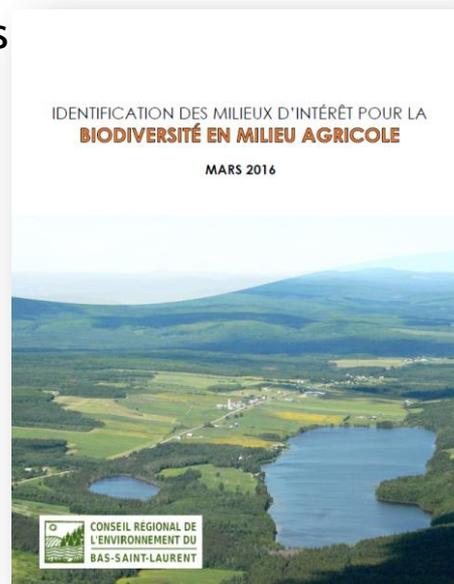


Permis pétroliers

Un obstacle à la conservation au Bas-Saint-Laurent



Mars 2016





Patrick Morin, agent de développement

crebsl@globetrotter.net

418 721-5711 | www.crebsl.com

Télécharger la stratégie: crebsl.com/foret
→ autres interventions

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs	Actions proposées	Partenaires
1. Préserver le patrimoine biologique naturel	1.2. Assurer la protection des espèces en situation précaire par la protection de leur habitat	1.2.1. Élaborer des modalités pour chaque espèce en situation précaire	MDDELCC, MFFP, CRE BSL, OBV, ARMVFPBSL
		1.2.2. Soutenir les actions de conservation (ex. : acquisition de terrain, conservation volontaire) par des outils ou incitatifs	MFFP, MDDELCC, ARMVFPBSL, OBV, OC
		1.2.3. Élaborer un cadre de gestion pour certaines espèces	MFFP, OBV, ARMVFPBSL,

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs	Actions proposées	Partenaires
1. Préserver le patrimoine biologique naturel	1.3. Favoriser la protection des milieux humides.	1.3.1. Soutenir les actions de conservation (ex. : acquisition de terrain, conservation volontaire) par des outils ou incitatifs	ARMVFPBSL, OBV, ZIP, OC
		1.3.2. Privilégier les actions dans les complexes de milieux humides prioritaires	ARMVFPBSL
		1.3.3. Préparer un outil d'identification à fine échelle des milieux humides pour les besoins des MRC et des municipalités (ex. : intégration aux plans, schémas et règlements. Réf. : 2.4.1)	MRC, municipalités locales, ARMVFPBSL, OBV, ZIP

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs	Actions proposées	Partenaires
1. Préserver le patrimoine biologique naturel	1.4. Appuyer les efforts de conservation des propriétaires	1.4.1. Sensibiliser et informer les propriétaires sur les options de conservation et offrir de l'accompagnement	ARMVFPBSL, CF, CRE BSL, OBV, OC, SPFBSL
		1.4.2. Identifier les enjeux (fiscaux, financiers) et développer des solutions plus incitatives pour les propriétaires	Partenaires au niveau national, RMN
		1.4.3. Développer un système de parrainage, mettant en relation des proprios volontaires avec des propriétaires qui ont une expérience en matière de conservation	
		1.4.4. Faire des démarches pour inscrire les milieux protégés au Registre québécois des aires protégées lorsque possible et au Répertoire des milieux naturels protégés	MDDELCC, MFFP, RMN
		1.4.5. Reconnaître la contribution des propriétaires à la conservation de la biodiversité	AMVFPBSL, CRE BSL, OBV, OGC

Stratégie de conservation 2015-2020 pour la *forêt privée* du Bas-Saint-Laurent :
une approche volontaire

Orientations	Objectifs	Actions proposées	Partenaires
1. Préserver le patrimoine biologique naturel	1.5. Doter le Bas-Saint-Laurent d'un organisme permettant l'acquisition de terrain lorsque conforme à la volonté du propriétaire	1.5.1. Documenter les avantages respectifs des options possibles pour un OC au BSL, par ex.: <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un OC régional (ex. : Corridor Appalachien) • Ouverture d'un bureau d'un OC existant (ex. : CNC) • Ajouter l'acquisition de terrain aux activités d'un organisme régional existant 	CRE BSL, CNC
		1.5.2. Démontrer aux autres partenaires la plus-value de la présence d'un tel organisme et se concerter pour mettre en place l'option retenue	CRE BSL, CN, 2P1F, AMVFPBSL, ZIP, OBV